



- 02... Le mot du président
- 03... Identité du SIEEEN 2016
- 04... Faits marquants 2016
- 06... Développement durable / Solidarité

SYNTHÈSE 2016 ACTIVITÉS PAR COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- 08... Distribution publique d'électricité
- 10... Distribution publique de gaz
- 11... Éclairage public
- 13... Déchets ménagers
- 15... Régie SIEEEN Chaleur

BILAN 2016 ACTIVITÉS EN PRESTATIONS DE SERVICES

- 16... Patrimoine et Énergies
- 20... Système d'information des collectivités territoriales (SITEC)

23... ORGANISATION ET MOYENS

26... AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE LA NIÈVRE

27... SEM NIÈVRE ÉNERGIES

CHERS COLLÈGUES, MESDAMES, MESSIEURS,

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et Enedis ont engagé en 2016 un chantier important : la renégociation d'un nouveau modèle du contrat de concession de distribution public, et, de fourniture au tarif réglementé de vente d'électricité !

Je partage en ma qualité de 1^{er} vice-président de la FNCCR la présidence du groupe de travail avec Denise Saint-Pé, 2^e vice-présidente. Nous devons porter une attention particulière aux règles qui régiront, pour les 30 prochaines années, les relations entre autorités concédantes et concessionnaire. Pour éviter certaines dérives préjudiciables au service public, nous avons défini les moyens et les niveaux de maîtrise d'ouvrage de chaque partie et posé les conditions pour influencer sur les investissements d'Enedis, en compensation, pour l'avenir, de l'abandon de la constitution de provisions pour renouvellement des ouvrages.

Ces points sont essentiels si nous voulons garantir, dans la durée, le meilleur service aux collectivités et un service public de qualité aux usagers. Là réside en effet notre mission première : assurer l'égalité de traitement entre zones rurales et zones urbaines ! En repoussant la signature d'un

accord sur le nouveau modèle de contrat de concession initialement prévue en juin 2016 lors du congrès de la FNCCR à Tours, nous avons pu affiner le mode opératoire pour que les autorités concédantes et le concessionnaire puissent œuvrer ensemble en partageant et confrontant leurs données, à partir, notamment, de diagnostics communs de l'état des réseaux.

Seule la concertation dans l'intérêt de l'utilisateur (ce qui impose qu'elle s'effectue en toute transparence et soit constructive), du service public peut enclencher une véritable dynamique de progrès, respectueuse des besoins de chaque territoire.

Les 70 ans du SIEEEN, célébrés en octobre 2016, sont là pour nous rappeler l'importance que revêt, dans notre Nièvre, la solidarité, dans un contexte mondialisé où l'hyper individualisme tend à amplifier les inégalités. La solidarité constitue un socle pour toute organisation qui veut s'inscrire sur le long terme dans une démarche de développement durable. Elle doit s'exprimer aux différentes échelles du territoire afin de garantir la qualité de vie et l'épanouissement de chacun. N'oublions pas que toute « responsabilité entraîne solidarité », singulièrement avec les plus vulnérables d'entre nous... et, malheureusement, ils sont, en terme de précarité énergétique, particulièrement nombreux dans notre Département.



Guy Hourcabie,
Président du SIEEEN

*fidèles à nos valeurs
paulatines nous
œuvrons résolument
à vos côtés pour
la Nièvre et les Niévrais
Bonne lecture*



Rédaction : Jef d'Argent-Moklé
Directeur de la publication : Guy Hourcabie
Coordination : Bénédicte Martin
Maquette - Mise en page : Lechat et la Souris
Crédits photos : SIEEEN, Lionel Brügger, Shutterstock
Sources des tableaux et graphiques : données SIEEEN
Impression : Inore Groupe Impression - 1500 exemplaires - Juin 2017



Actions menées dans le cadre de la stratégie énergétique de la Nièvre
« Mobilisons nos énergies »



Actions menées dans le cadre du Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire « Nos déchets, une ressource »

HISTORIQUE

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) est un établissement public de coopération intercommunale. Il est régi par les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et par ses statuts. Il a la nature juridique d'un syndicat mixte ouvert à la carte.

Le SIEEEN est constitué des collectivités suivantes : syndicats primaires d'électricité (devenus commissions locales d'énergies au 01/01/2017), communes, syndicats mixtes fermés, communautés de communes et Conseil départemental.

Créé en 1946 pour achever l'électrification du département de la Nièvre, le SIEEEN a depuis étendu ses activités à des domaines très variés :

- Éclairage public.
- Architecture et équipement.
- Gestion des déchets ménagers.
- Énergies, réseaux de chaleur.
- Technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Cartographie et Système d'Information Géographique (SIG).

Conscientes que certaines missions nécessitent des moyens humains et matériels qu'elles ne possèdent pas toujours, les collectivités nivernaises en ont progressivement confié la charge au SIEEEN.

Ainsi, les collectivités ont la possibilité de transférer certaines compétences au Syndicat ou de faire appel à lui dans le cadre d'une prestation de service.

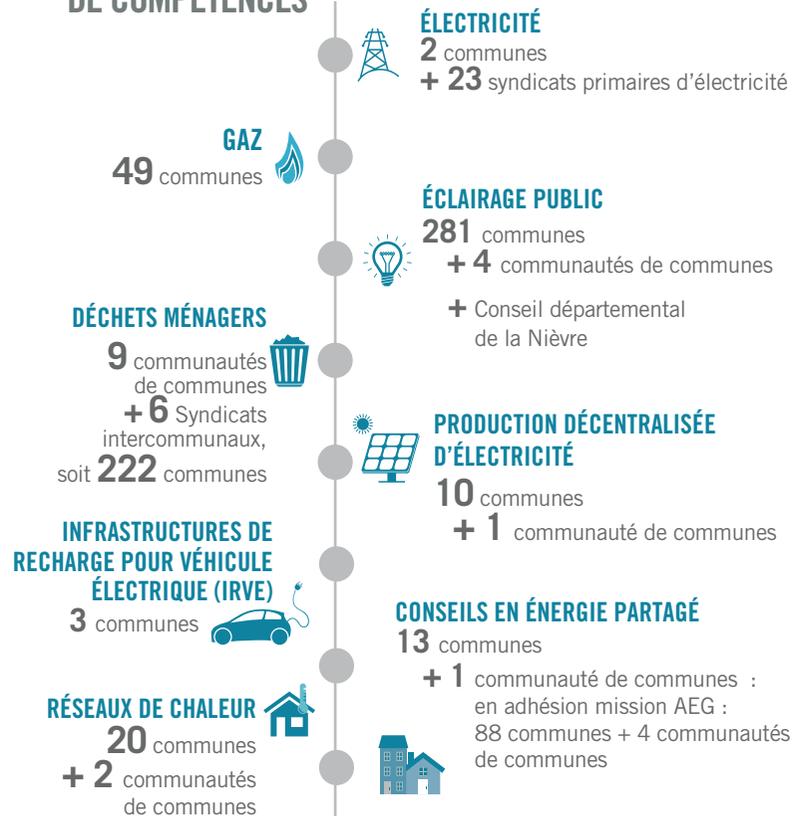
Le fonctionnement du SIEEEN repose sur des valeurs de solidarité, mutualisation et péréquation qui lui permettent de garantir à l'ensemble des collectivités du Département une qualité de service exemplaire.

NOS MISSIONS

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

- Distribution publique de l'électricité.
- Distribution publique de gaz.
- Production décentralisée d'électricité.
- Achat d'énergie.
- Éclairage public et signalisation lumineuse.
- Traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Réseaux et infrastructures de télécommunication.
- Réseaux de chaleur.
- Architecture et gestion patrimoniale.
- Technologies de l'information et de la communication.
- Infrastructures de recharge pour véhicule électrique (IRVE).
- Maîtrise de la demande en énergie et conseils en énergie partagé.

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES



LE COMITÉ SYNDICAL EST CONSTITUÉ DE 88 MEMBRES

PRESTATIONS DE SERVICES

- Éclairage public et signalisation lumineuse.
- Réseaux et infrastructures de télécommunication.
- Architecture et gestion patrimoniale.
- Technologies de l'information et de la communication.
- Cartographie et exploitation de données numérisées.
- Déchets ménagers et assimilés.
- Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.
- Réseaux de chaleur.

CHIFFRES-CLÉS 2016

86 agents SIEEEN
33 320 000 € de budget

ADHÉRENTS :

310 communes
15 communautés de communes
+ Conseil départemental de la Nièvre

LE BUREAU

Le Comité syndical désigne, parmi les délégués qui le constituent, le Bureau syndical composé du Président, de 7 vices-présidents et de 13 membres.

Le Comité syndical lui délègue une partie de ses attributions de gestionnaire (personnel, commande publique...).

LE COMITÉ SYNDICAL

Le SIEEEN est administré par un Comité syndical composé de délégués élus par ses collectivités adhérentes et par un Bureau syndical, émanation du Comité.

Toutes les décisions sont prises par les élus délégués au SIEEEN. Le délégué est le véritable trait d'union entre sa collectivité et le Syndicat. Il permet de faciliter l'expression des adhérents. Il est également attentif aux évolutions dans le secteur énergétique et environnemental dont il relève et se fait l'écho auprès du Syndicat des problèmes rencontrés par les usagers.

Le Comité syndical est constitué de 88 membres. Chaque compétence transférée y est représentée proportionnellement par un délégué titulaire et un délégué suppléant, élus par les structures de base.

LES FAITS MARQUANTS 2016

1 ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SIEEEN modernise et optimise l'éclairage public des collectivités nivernaises. Luminaires LED et émetteurs Xylos sont des solutions proposées aux collectivités pour réduire leur consommation d'énergie.

2 AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE LA NIÈVRE (ALEN)

L'ALEN a participé à la création de la plate-forme départementale « Nièvre Rénov' » de rénovation énergétique pour aider les particuliers à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.

3 RÉGIE SIEEEN CHALEUR

La chaufferie 100 % bois de Billy-sur-Oisy (70 kW, 68 ml de tranchée) a été inaugurée le 27 mai 2016. Elle alimente en chauffage une surface totale de 605 m² en utilisant des plaquettes bois produites en Nièvre.

4 70 ANS D'ÉNERGIE SOLIDAIRE

Le 21 octobre 2016, le SIEEEN a célébré son 70^e anniversaire. Pour marquer l'événement, il a organisé une journée porte ouverte de ses nouveaux locaux entièrement rénovés. Au programme de la journée : présentation des services, démonstrations d'activités, débat sur la transition énergétique. Plus de 180 personnes ont répondu présentes à l'invitation du Syndicat.



1 Luminaires connectés Clamecy

Nièvre
renov'
OBJECTIF 4000 LOGEMENTS
UN NUMÉRO UNIQUE 03 86 60 58 70

2 La plate-forme de rénovation énergétique



3 Inauguration de la chaufferie bois de Billy-sur-Oisy



4 Démonstration du camion nacelle du Service collectif d'entretien de l'éclairage public (SCEEP) lors des 70 ans du SIEEEN



5 Signature convention expérience PCRS, SIEEEN – GRDF et Enedis, janvier 2016

5 SITEC

En Nièvre, le SIEEEN s'est positionné comme coordinateur local du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), nouveau référentiel pour l'exécution des travaux à proximité des réseaux enterrés sensibles.

6 PATRIMOINE ET ÉNERGIES

En 2016, le Syndicat a lancé un appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Les lauréats ont bénéficié d'une aide pouvant atteindre jusqu'à 50 000 €.

7 RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Campagne de mesures hivernales de la qualité de la distribution de l'électricité chez les particuliers. Le SIEEEN dispose de 6 enregistreurs de données électriques pour détecter les problèmes éventuels.

8 DÉCHETS MÉNAGERS

Avec la signature d'un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC), en août 2016, le territoire SIEEEN, labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, a initié un projet ambitieux d'économie circulaire sur 3 ans.



6 Rénovation bâtiment à Glux-en-Glenne



7 Enregistreur de données électriques



8 Conférence CODEC avec l'Ademe, lors des 70 ans du SIEEEN

DÉVELOPPEMENT DURABLE | SOLIDARITÉ

LA DÉMARCHE ÉCO-EXEMPLAIRE DU SIEEEN

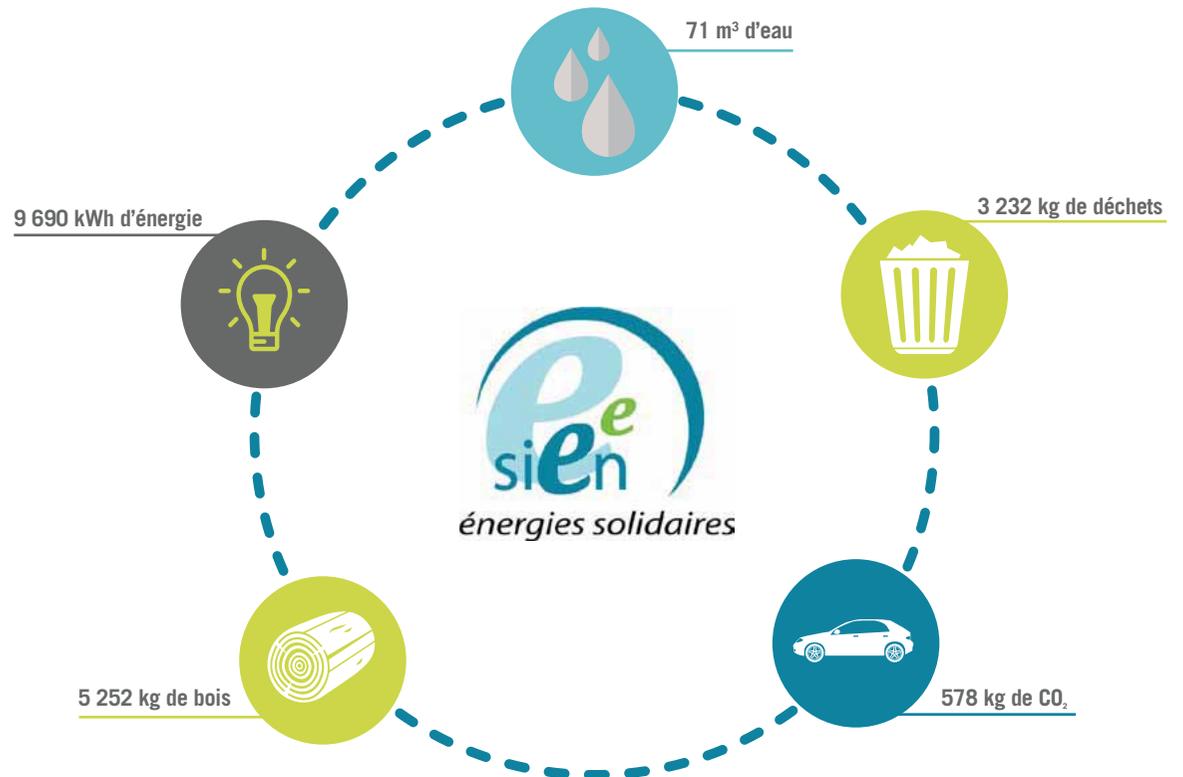
En 2010, le SIEEEN a initié sa démarche d'éco-exemplarité déclinant 66 actions définies après diagnostic pour atteindre les 3x20. Elles s'axent sur la réduction de la consommation d'eau de 10 %, de ses déchets de 7 % et des émissions de gaz à effet de serre de 20 % notamment.

L'objectif est de réduire les consommations d'énergies, d'eau et de papiers au bureau et de transmettre ces bonnes pratiques aux visiteurs. Des référents à l'interne ont été nommés dans chaque service pour mobiliser et sensibiliser les agents à l'éco-exemplarité en collaboration avec une ambassadrice de l'énergie, les services Communication et Déchets ménagers.

Différentes actions ont été menées en 2016 pour tendre vers la sobriété : rénovation des locaux du Syndicat et édition d'un guide d'usage sur les volets eau/énergie/déchets ; dématérialisation et rationalisation de l'impression au sein des services ; sensibilisation à l'éco-responsabilité via la newsletter interne L'EChO-exemplarité et des fiches pratiques diffusées sur l'intranet syndical ; mise en place d'une boîte à donner (livres, objets...), d'un dico du tri ; formation à l'éco-conduite par l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherche (INSERR) ; collecte des cartons en collaboration avec l'Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion (ANAR).

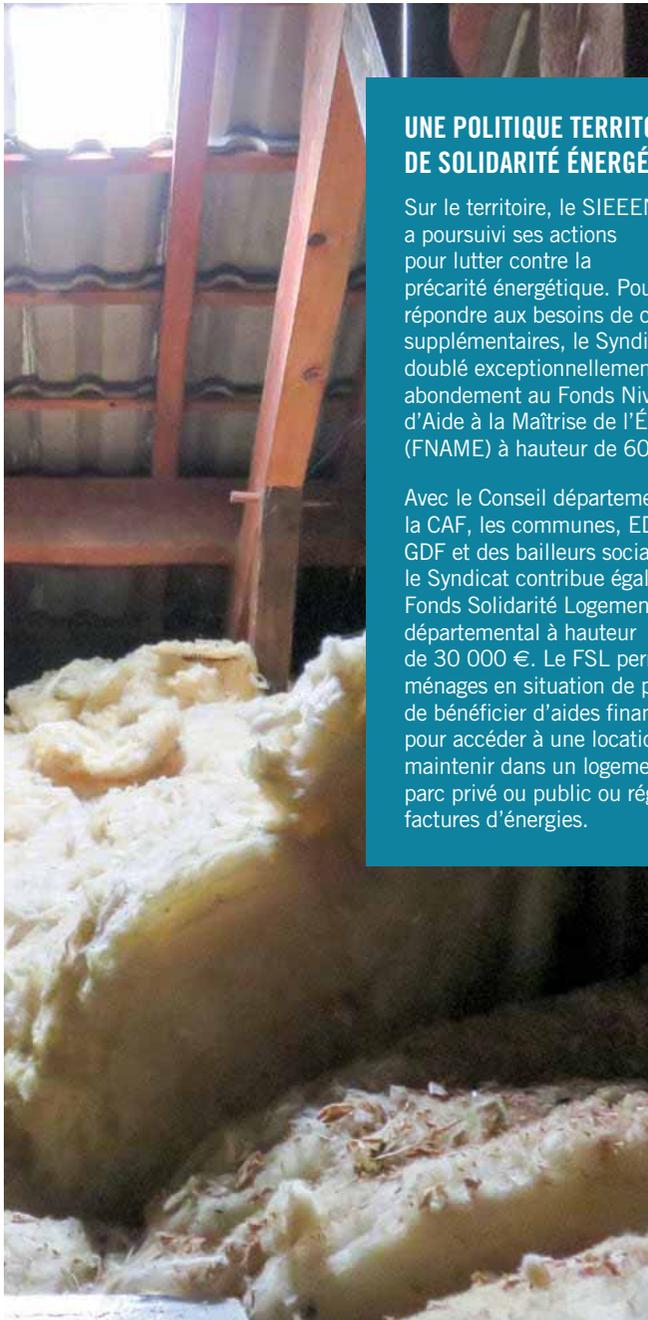


GRÂCE AUX ACTIONS INITIÉES, LE SIEEEN A LIMITÉ SES CONSOMMATIONS ET SA PRODUCTION EN 2016 :



Avec l'ensemble de ses compétences, le SIEEEN est devenu un acteur majeur du développement durable en Nièvre. En témoignent la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie énergétique et sa politique réaffirmée en faveur de l'économie circulaire. La majorité de ses nombreuses interventions sur les territoires porte ainsi l'ADN du développement durable qui inspire aussi les pratiques professionnelles de ses agents au quotidien.

BILAN FNAME AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE LA NIÈVRE ET PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

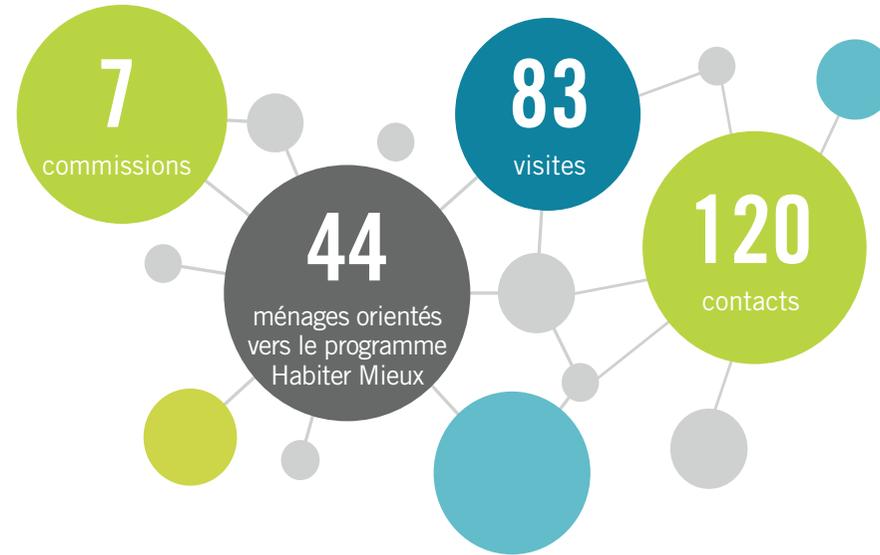


UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sur le territoire, le SIEEEN a poursuivi ses actions pour lutter contre la précarité énergétique. Pour répondre aux besoins de crédits supplémentaires, le Syndicat a doublé exceptionnellement son abondement au Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie (FNAME) à hauteur de 60 000 €.



Avec le Conseil départemental, la CAF, les communes, EDF, GDF et des bailleurs sociaux, le Syndicat contribue également au Fonds Solidarité Logement (FSL) départemental à hauteur de 30 000 €. Le FSL permet à des ménages en situation de précarité de bénéficier d'aides financières pour accéder à une location, se maintenir dans un logement du parc privé ou public ou régler leurs factures d'énergies.



Lauréat d'un appel à projets lancé dans le cadre du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), le Syndicat a pu financer des visites à domicile, du petit matériel et l'organisation mise en place. Son ambassadrice de l'énergie a intégré l'Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre et a réalisé une cinquantaine de visites. Le SIEEEN a délibéré, fin 2016, en faveur de l'abondement d'un fonds départemental qui permettra d'avancer les aides aux ménages afin de pallier leur manque de trésorerie et ne pas pénaliser les entreprises chargées des travaux.



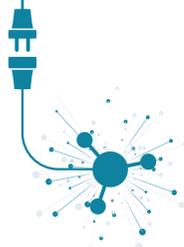
Autorité concédante, le SIEEEN veille au respect du cahier des charges sur lequel s'est engagé Enedis, son concessionnaire. Il s'assure ainsi de la bonne exécution du service public de distribution d'électricité.

CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En 2016, le SIEEEN a souhaité vérifier la mise en application de la Loi Brottes sur l'énergie qui prévoit l'attribution automatique du tarif de première nécessité (TPN) aux ménages en situation de précarité. Les 9 fournisseurs d'énergie du Département ont été sondés sur la période 2013-2015. Le Syndicat a pu constater une amélioration sur les 3 années contrôlées de la détection et une hausse des bénéficiaires du TPN. Toutefois, sur les 16 020 clients éligibles recensés en 2015, seuls 10 787 en étaient bénéficiaires, ce qui représente 67 % d'abonnés bénéficiant du TPN contre 88 % au niveau national. Ces résultats mitigés seraient dus au refus du TPN par certains ménages, des noms mal orthographiés et des bénéficiaires non-titulaires de leur contrat.

10 962 Km

de réseaux basse
et moyenne tensions
(BT-HTA)



150 672



abonnés

CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS FOURNIS DANS LE COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE LA CONCESSION (CRAC)

Le SIEEEN a refusé de valider le CRAC 2015, faute d'obtenir des précisions d'Enedis sur :

- La part de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) réaffectée à la précarité énergétique en Nièvre.
- La part facturée pour l'acheminement des contrats en tarifs réglementés.
- L'absence d'accueil physique d'EDF en Nièvre.
- La mauvaise application du service d'aide aux difficultés de paiement des ménages.
- La modification unilatérale de la durée de vie comptable et des amortissements qu'en résultent de certains ouvrages de distribution.

Le SIEEEN continue de s'interroger sur la pertinence des données du CRAC, même si le concessionnaire met à sa disposition certaines données complémentaires. Des éléments fournis à la plaque régionale voire aux plaques grande région Rhône-Alpes-Bourgogne et parfois à la maille nationale noient les spécificités de la Nièvre dans une approche supra concessive.

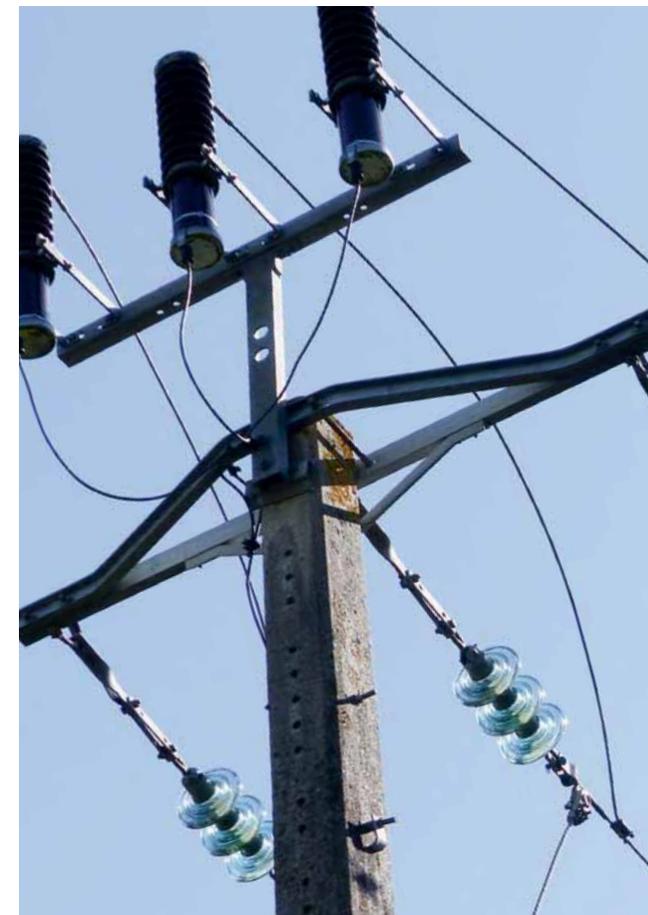
De plus, par ce document le concessionnaire met en valeur ses points forts et passe sous silence ses points faibles.

RELATIONS AUTORITÉ CONCÉDANTE - CONCESSIONNAIRE

Le SIEEEN déplore le regroupement des moyens d'Enedis à l'échelon régional voire inter régional. Ses interlocuteurs nivernais ne sont plus décisionnaires. Les relations avec la direction régionale demeurent compliquées, celle-ci déclinant une politique nationale axée sur une démarche purement financière qui ne se préoccupe guère du client final, singulièrement quand il se situe en zone rurale.

COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE FACé (CAS-FACé)

En 2015, les discussions entre le SIEEEN et Enedis avaient abouti à la présentation au Préfet d'un inventaire commun répertoriant 20 % de besoins supplémentaires. Lors de son conseil, le FACé a affiché des données erronées pour la Nièvre. Le Syndicat a pu, toutefois, compenser ce manque de financement grâce à l'obtention d'une aide du FACé intempérie exceptionnelle de 800 000 € qui a permis de couvrir 80 % du coût HT des travaux (1 200 000 €).



RAPPEL AUX ÉLUS

Tout usager du service public du gaz ou de l'électricité peut recourir à la médiation du SIEEEN pour tout différend l'opposant à Enedis ou GRDF ainsi qu'au fournisseur EDF pour ce qui concerne les abonnés aux tarifs historiques sur le département de la Nièvre.



DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE OPTIMISÉE POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Le SIEEEN assure, depuis 1946, la desserte d'électricité en Nièvre avec pour volonté de maintenir un service public de qualité. Il prend en charge différentes opérations pour fiabiliser et améliorer les réseaux de distribution.

Depuis 6 ans, le SIEEEN réalise des campagnes de mesures hivernales et estivales pour analyser la qualité de l'électricité. Le Syndicat vérifie notamment les départs mal alimentés (DMA) et les clients mal alimentés (CMA) répertoriés dans le Système d'Information Géographique d'Enedis. En 2016, Enedis a dédoublé fictivement sur l'application informatique les départs sur 1 000 transformateurs sur poteaux, abaissant ainsi les longueurs de réseaux et le nombre par départ. Selon l'inventaire du réseau de distribution d'électricité 2015, 70 DMA ont été répertoriés en Nièvre. Les campagnes de mesures hivernales et estivales effectuées chez les particuliers tendent à confirmer qu'il y aurait 30 % de départs mal alimentés supplémentaires.



6 140 531 €

de travaux



212

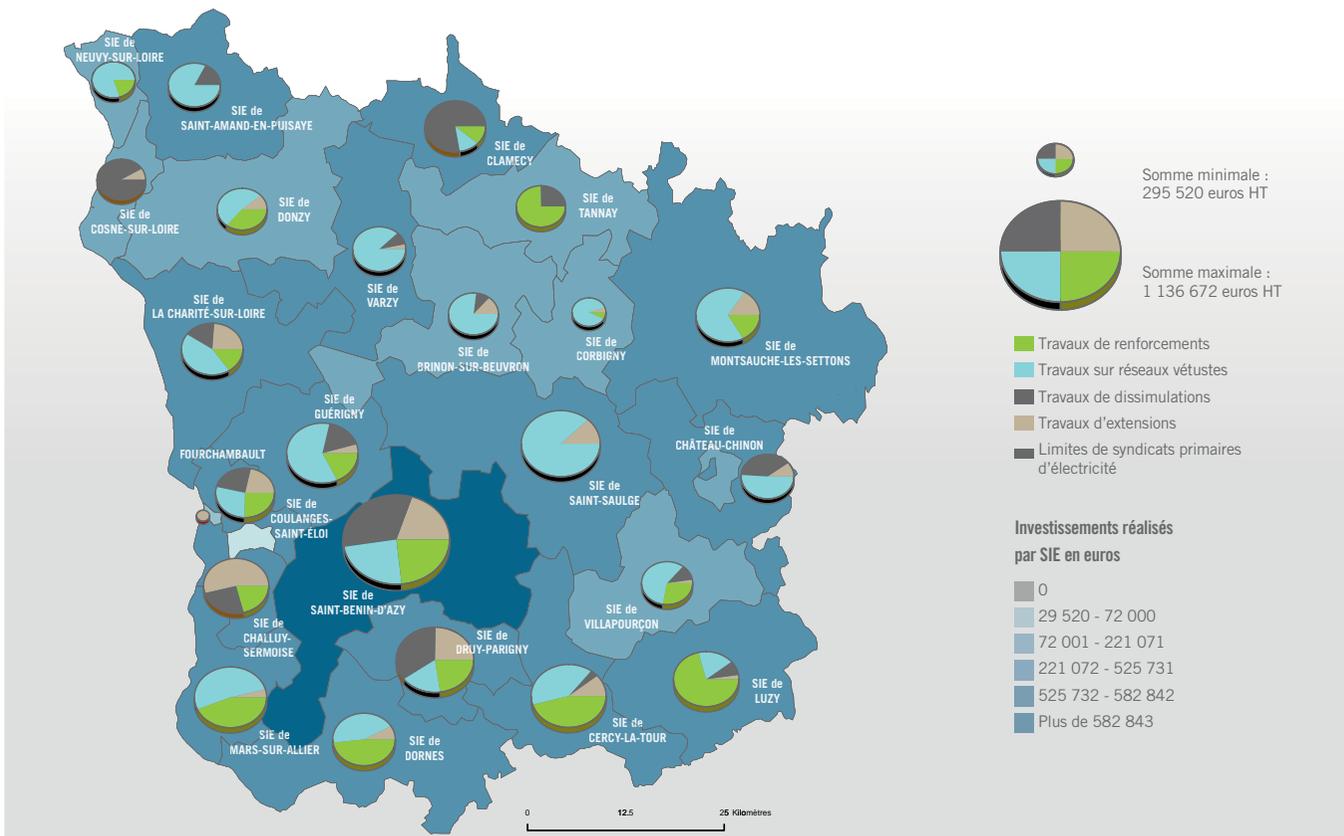
opérations Réseaux

RÉALISATIONS SIEEEN 2016

Types d'opérations	Pose (en km)	Dépose (en km)
Renforcement	11,566	10,468
Sécurisation d'ouvrages	13,582	13,768
Dissimulation	5,669	5,095
Extension	6,046	0

➔ Retrouvez les informations détaillées dans le rapport d'activité compétence « Distribution publique d'électricité ».

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ EFFECTUÉS PAR LES SYNDICATS PRIMAIRES D'ÉLECTRICITÉ EN 2016



Enfouissement réseau



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Autorité organisatrice du service public de gaz, le SIEEEN organise des audits de contrôle pour vérifier la bonne application des clauses du contrat de concession. GRDF, concessionnaire, demeure seul habilité à réaliser les travaux de renforcements, d'extension et de détournements de réseaux.

L'audit réalisé sur les 38 communes ayant transféré la compétence au Syndicat n'a pas révélé d'anomalies dans la gestion de la concession. Grâce au nouveau cahier des charges de la concession, mis en place en 2015, le SIEEEN a pu clarifier certaines données cartographiques et comptables, notamment.

En 2016, la commune de Saint-Martin-sur-Nohain a transféré sa compétence gaz au Syndicat qui regroupe désormais 40 communes sur les 58 desservies en gaz naturel sur le Département. Les délégations de service public (DSP) gaz à l'étude à Toury-Lurcy et Saint-Germain-Chassenay n'ont, à ce jour, pas abouti. 5 communes -Saint-Benin-d'Azy, Fours, Saint-Amand-en-Puisaye, Tracy-sur-Loire et Entrains-sur-Nohain- sont desservies en gaz propane.



→ Retrouvez les informations détaillées dans le rapport d'activité compétence « Distribution publique gaz ».



Cisternes gaz propane

TARIF SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ (TSS)

Depuis le 15 août 2008, les ménages dont les ressources annuelles sont inférieures ou égales au plafond des ressources ouvrant droit à la CMUC ou à l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), ont droit à la fourniture de gaz naturel au tarif spécial solidarité.



3 525
clients éligibles recensés

2 500
bénéficiaires du TSS

64 443 €
d'aides curatives GDF versées à 348 familles

(Données 2015)



UNE DÉMARCHE GLOBALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Second pôle historique du SIEEEN et pleinement intégré aujourd'hui dans la transition énergétique, l'éclairage public représente 30 % de son investissement total. Le Syndicat met en œuvre une politique globale pour proposer aux collectivités des solutions pérennes, plus performantes et moins énergivores.

Atteindre la sobriété et l'efficacité énergétique : telle est la démarche du Syndicat. Celle-ci implique en amont la réalisation de diagnostics exhaustifs du patrimoine de la collectivité ainsi qu'un schéma directeur d'éclairage public qui aborde 3 thèmes -le social, l'économie et la partie environnementale- afin d'apporter des solutions pérennes aux collectivités.

Les collectivités disposent ainsi d'une approche globale qui fournit des réponses en adéquation avec différents critères d'ordre architectural, financier, géographique, historique, urbanistique, socio-économique et technique. Les collectivités peuvent prioriser plus facilement leurs investissements à moyen et long termes pour mettre en valeur leur patrimoine, sécuriser les espaces et renforcer leur identité nocturne et réaliser des économies d'énergie entre autres.

DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES EN NIÈVRE

Grâce aux solutions innovantes telles que le luminaire LED connecté, le SIEEEN pourra travailler sur des réseaux smart grid qui fournissent en temps réel des informations sur les tensions des réseaux et l'intensité du courant électrique. À terme, ces technologies permettront d'avoir une connaissance plus fine des réseaux. Le Syndicat pourra, par ailleurs, intervenir à distance sur divers scénarii (programmation, gestion des délestages...) sans pénaliser l'utilisateur.

En 2016, le SIEEEN a priorisé les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) qui pourront, après travaux, réaliser au moins 50 % d'économie sur la fourniture d'énergie. Ce programme s'inscrit dans une politique de fiabilisation et de modernisation du parc d'éclairage public.

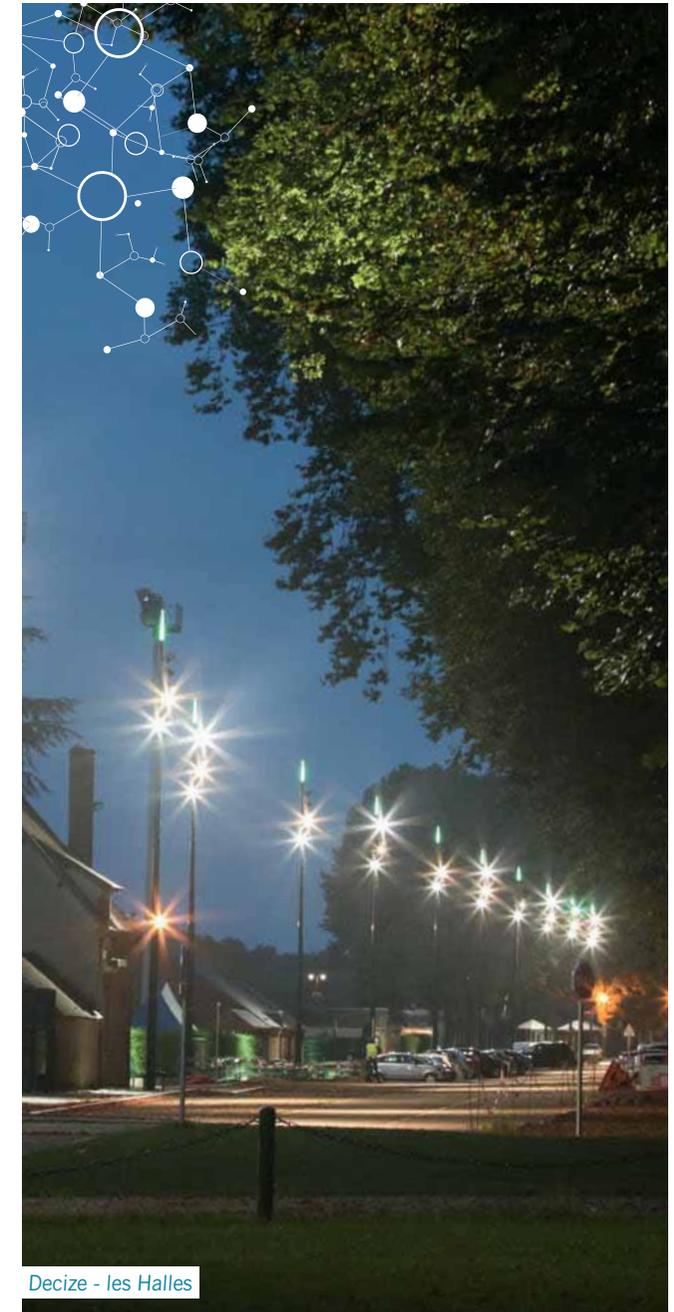
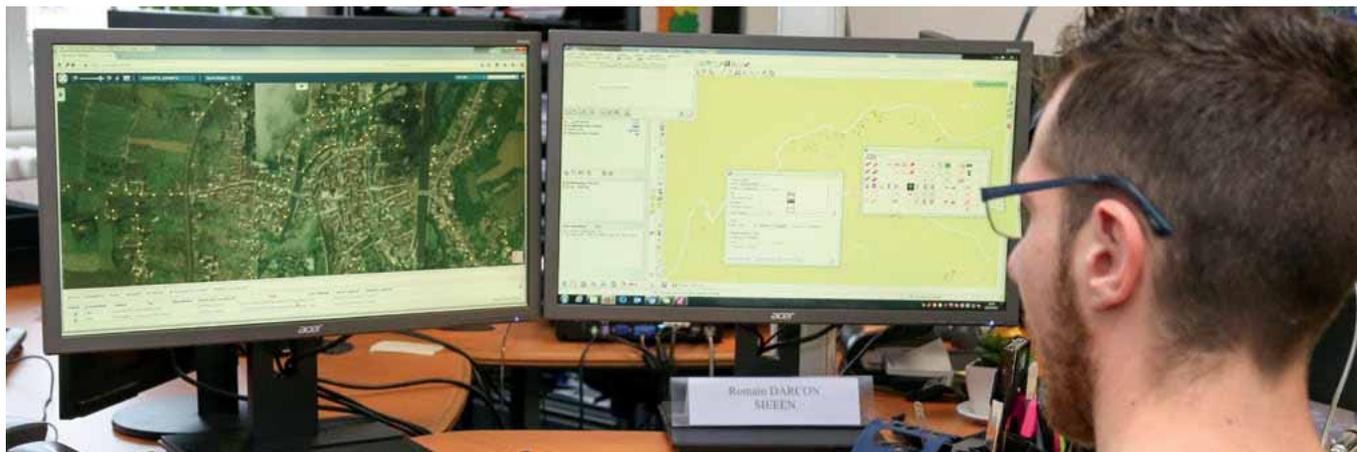


Le transfert de la compétence Éclairage public au SIEEEN inclut la fourniture d'énergie. Le Syndicat gère ainsi un portefeuille de 3 400 contrats soit 1,8 M € de facturation annuelle pour une consommation de 13 GWh. Ce service complémentaire répond à une volonté : garantir aux collectivités nivernaises les tarifs les plus avantageux.



288
communes

4 communautés
de communes





UN SERVICE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE RIGoureux

Le SIEEEN confie à son service technique en régie, le Service Collectif d'Entretien de l'Éclairage Public (SCEEP), l'entretien, la maintenance et l'exploitation du parc d'éclairage public de ses collectivités adhérentes. Ce dernier soumet aux collectivités son calendrier annuel d'interventions planifiées et assure, par ailleurs, des dépannages à la demande. Les missions du SCEEP comprennent :

- Les dépannages curatifs des lampes et des appareillages.
- Les visites systématiques pour changer les lampes en fin de vie.
- Les visites préventives.

Avec Héméra, son nouveau système d'information géographique full web, le SIEEEN a initié, en 2016, la dématérialisation de l'entretien et de la maintenance de l'éclairage public. Grâce à cet outil plus performant, plus réactif et plus précis qui répertorie l'ensemble du parc d'éclairage public, les collectivités peuvent transmettre des demandes de dépannage via leur plan de cadastre numérisé. Les fiches d'intervention validées par le Syndicat sont transférées aux agents du SCEEP sur les tablettes embarquées dans les camions. Cette solution optimisée évite les erreurs d'interprétation et offre une plus grande réactivité.

53 052
foyers entretenus

320 chantiers réceptionnés en 2016



2 766
foyers rénovés

750 Kg
de lampes recyclées

77 communes diagnostiquées dont 68 TEPCV

→ Retrouvez les informations détaillées dans le rapport d'activité compétence « Éclairage public ».





DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis 1996, le SIEEN organise, pour le compte des collectivités qui lui ont transféré la compétence, le traitement, le transfert, la valorisation des déchets ménagers, l'animation territoriale, la gestion des contrats financiers avec les Éco-organismes et la coordination du programme de prévention.

Labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et territoire éco-exemplaire, le territoire SIEEN a souhaité amplifier son programme axé sur la réduction des déchets et la valorisation maximale de la poubelle en signant, en 2016, un contrat d'objectif d'économie circulaire avec l'Ademe sur 3 ans.

S'appuyant sur un réseau d'ambassadeurs et d'équipements performants, le SIEEN a assuré en 2016 le traitement des déchets de 15 établissements publics de coopération intercommunale regroupant 222 communes et 91 000 habitants.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE, QUATRE OBJECTIFS

- Atteindre les objectifs de performance réglementaires (valorisation-prévention).
- Offrir un service de qualité aux administrés.
- Maîtriser l'évolution des coûts.
- S'engager dans la transition énergétique en réorientant la politique déchets vers un modèle de gestion plus durable mis au service du développement économique du territoire.

3 GRANDS ENJEUX

- Favoriser l'émergence sur le territoire de solutions collectives ambitieuses à forte valeur ajoutée économique, environnementale et sociétale.
- Consolider le plan d'actions : capitaliser et prioriser les actions fortes, compter avec les nouvelles actions.
- Mettre l'accent sur l'économie circulaire portée par les acteurs économiques et les entreprises en particulier.

7 quais de transfert

5 plates-formes de compostage



12 230 t

d'ordures ménagères résiduelles traitées

12 200 t

valorisées (emballages et biodéchets)

24 036 t

d'ordures ménagères

492 kg/hab

de déchets ménagers et assimilés produits

3 722 t

de compost



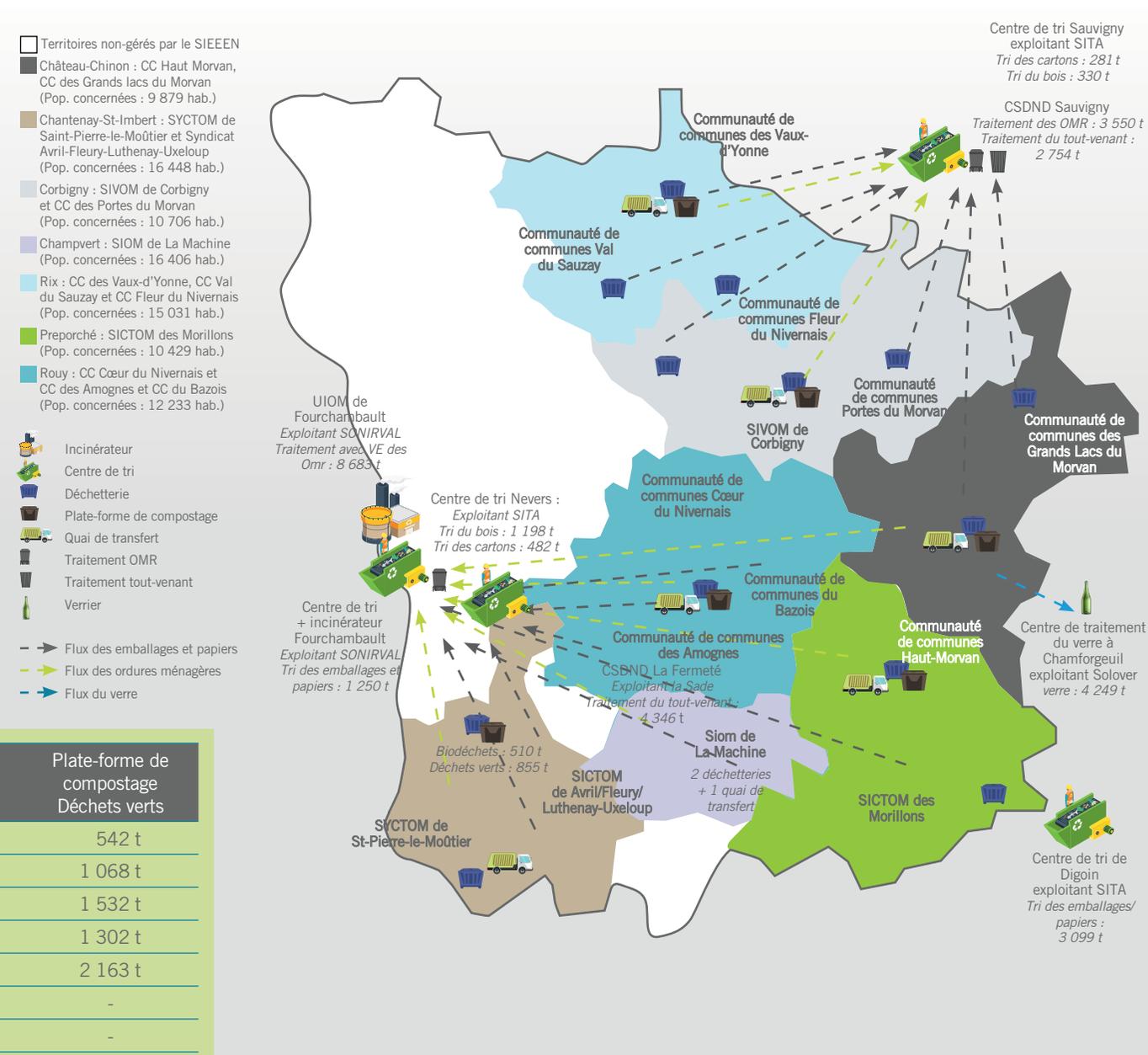


VERS LA CRÉATION D'UN CERCLE VERTUEUX À PARTIR DE LA RESSOURCE DÉCHETS

Même si le territoire SIEEEN améliore année après année ses performances, il est confronté aux contraintes économiques et environnementales de plus en plus fortes. En signant, en 2016, un Contrat d'objectif d'économie circulaire (CODEC) avec l'Ademe sur 3 ans, le SIEEEN s'est engagé à mettre en œuvre un projet politique intégré de prévention et de gestion des déchets pour éviter le gaspillage, limiter la production de déchets, favoriser le réemploi localement, valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement et réduire au maximum l'élimination. La déclinaison de ce projet implique de fédérer l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs ainsi que les citoyens. En contrepartie, l'État lui apporte un soutien financier et technique via l'Ademe pour l'aider à réaliser des études, monter des projets éligibles aux fonds déchets et renforcer l'animation locale.

→ Retrouvez les informations détaillées dans le rapport d'activité compétence « Gestion des déchets ménagers ».

LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET UNITÉS DE TRAITEMENT 2016 ET TONNAGES TRAITÉS



ÉQUIPEMENTS SIEEEN / TONNAGES 2016

Commune	Quai de transferts	Plate-forme de compostage Biodéchets	Plate-forme de compostage Déchets verts
Château-Chinon	1 642 t	390 t	542 t
Corbigny	1 462 t	550 t	1 068 t
Préporché	1 176 t	400 t	1 532 t
Rix	2 088 t	484 t	1 302 t
Rouy	1 074 t	871 t	2 163 t
Champvert	2 739 t	-	-
Chantenay	2 052 t	-	-



LA RÉGIE SIEEEN CHALEUR, PREMIER OPÉRATEUR DE THERMIE BOIS DE LA NIÈVRE

Fondée en 2012 par le SIEEEN pour exercer sa compétence chaleur, SIEEEN Chaleur, régie à simple autonomie financière, crée et exploite des réseaux de chaleur sur demande des collectivités nivernaises.

Les réseaux de chaleur répondent au Plan Énergie Climat Bourgogne (PECB), objectif européen 3x20 qui consiste à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie et atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique d'ici 2020.



Après transfert total de la compétence chaleur, la Régie assure l'étude, le financement, la réalisation, l'exploitation, la production et la vente de chaleur au compteur des collectivités. SIEEEN Chaleur collabore en amont avec l'ALEN et le PNR du Morvan qui assurent les analyses d'opportunité et les études de faisabilité. Après la réalisation des travaux, le SIEEEN se charge de la maintenance et l'exploitation en régie.

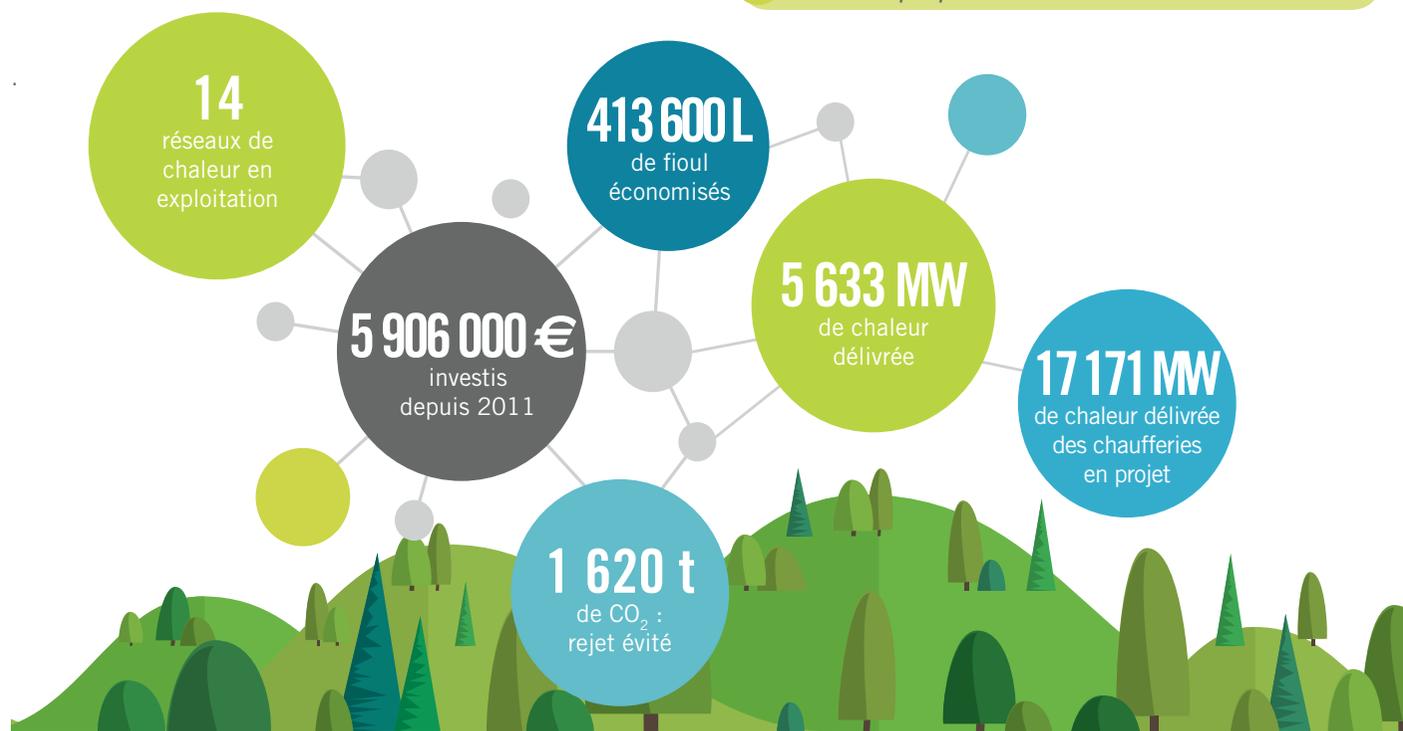
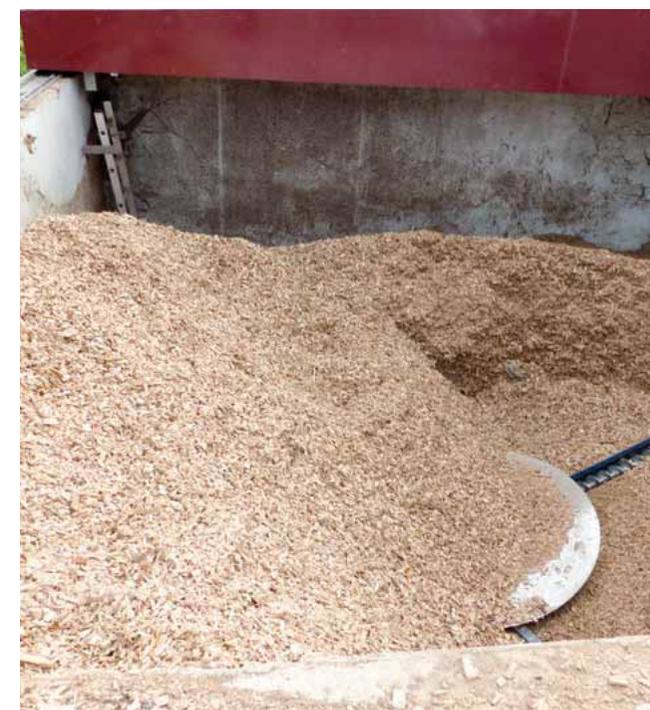
En 2016, la Régie a mené une réflexion pour optimiser l'exploitation des chaufferies. Elle a poursuivi ses recherches de partenariats pour pouvoir produire 5 100 t de plaquettes d'ici fin 2018, soit 30 % de ses besoins. Sa production a été de 1 500 t. Le SIEEEN envisage la création d'une plate-forme de stockage à Château-Chinon pouvant abriter 1 200 t de plaquettes et 2 000 t de bois non-broyés. Une analyse d'opportunité est en cours pour la création d'un deuxième centre de stockage et de séchage sur le territoire du Pays Bourgogne Nivernaise.



Retrouvez les informations détaillées dans le rapport d'activité compétence « Distribution publique de chaleur ».



Chaufferie bois de Saint-Amand-en-Puisaye





UN SERVICE GLOBAL DÉDIÉ À LA VALORISATION PATRIMONIALE DES COLLECTIVITÉS

Le service Patrimoine et Énergies apporte son assistance aux collectivités pour réhabiliter, mettre aux normes et préserver leur patrimoine. Il remplit différentes missions : maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la gestion du patrimoine, conseil en énergie partagé et exploitation de sites de production d'énergies renouvelables.

Le SIEEEN propose aux collectivités un éventail de prestations qui leur permet de d'avoir une connaissance approfondie de leur patrimoine, d'assurer leur suivi technique et d'optimiser leur gestion dans la durée. Pour renforcer sa démarche, le service Patrimoine et Énergies a divisé le territoire en 3 zones géographiques sur lesquelles intervient un binôme référent constitué d'un chargé d'opération bâtiment et d'un conseiller en énergie partagé (CEP).

Les collectivités du département de la Nièvre peuvent ainsi disposer d'un outil d'aide à la décision personnalisé qui présente les volets financiers et techniques des travaux à réaliser. Elle inclut une analyse de l'état général des bâtiments ; un diagnostic complet du bâti ; un programme de travaux ; un plan pluriannuel d'investissements qui précise la fréquence des réhabilitations et des interventions curatives et préventives dans le temps ; un suivi des performances énergétiques et une mutualisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).



Accueil périscolaire Pouilly-sur-Loire

En adhérant à la compétence Maîtrise de la demande d'énergie (MDE) et Conseil en énergie partagé (CEP), les collectivités nivernaises peuvent profiter d'une solution de gestion patrimoniale globale et de tarifs préférentiels grâce à une subvention à hauteur de 40 % du SIEEEN. La cotisation annuelle s'élève à :

- 0,60 €/habitant pour les collectivités ayant bénéficié de la mission d'audit énergétique global (AEG).
- 0,85 €/habitant pour les collectivités entrantes.
- La cotisation annuelle est plafonnée à 4 000 € pour les communes de plus de 5 000 habitants.

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Grâce au tandem conseiller en énergie partagé (CEP) et chargé d'opération, le SIEEEN peut mieux soutenir les collectivités dans leurs programmes de rénovation de leur parc bâti et les aider à mieux intégrer dans leurs projets les réglementations en vigueur et les exigences environnementales. En 2016, le service Patrimoine et Énergies a renforcé sa prestation CEP en incluant à son offre la thermographie et l'instrumentation des bâtiments (caméra thermique, enregistreur de CO₂, mesure d'appel de puissance sur les installations électriques...). Les collectivités bénéficient d'une expertise complète comprenant conseils, pré-diagnostic énergétique, maîtrise d'œuvre, accompagnement pour la réalisation de travaux, suivi des consommations énergétiques, information et sensibilisation (GEP Web360, club de référents énergie...).



VALORISATION DES TRAVAUX ET CEE

Les travaux de réhabilitation réalisés génèrent des certificats d'économie d'énergies (CEE) que le SIEEEN valorise dans le cadre de son dispositif de mutualisation. Grâce aux CEE, les collectivités nivernaises peuvent disposer d'une source de financements pour leurs futures opérations d'isolation en faveur des économies d'énergies. La valorisation représente en moyenne 4,3 % du montant des travaux liés à la rénovation thermique lourde d'un bâtiment résidentiel, 7 % pour un bâtiment tertiaire. La troisième période des CEE, en cours, impose un dépôt de 50 MWh cumac par dossier.



Les collectivités bénéficient de 70 % du prix de leurs CEE. Le Syndicat conserve les 30 % restants pour les frais de dossiers, la gestion administrative et la constitution d'un fonds pour la MDE.

14 collectivités adhérentes à la compétence Énergie

communes sous convention AEG

92



75 collectivités adhérentes à la convention de mutualisation des CEE

8 153 GWh cumac

de dépôt de CEE (2 dépôts) en 2016



BILAN ÉNERGÉTIQUE NIVERNAIS 2016

108 collectivités engagées
(118 000 habitants)

898 bâtiments audités

418 000 m² de surface



Montant des travaux réalisés

7 127 000 € HT
(Rénovation bâtiment)

7 829 000 € HT
(Réseaux de chaleur bois)

1 036 500 € HT
(Photovoltaïque)

Économies cumulées depuis 2008

5 100 MWh
746 000 € TTC
3 500 t CO₂
105 000 € de CEE

(production) **916 MWh**
(production) **315 000 € TTC**
(évité) **77 t CO₂**

GROUPEMENT D'ACHAT POUR L'ISOLATION DES COMBLES

En 2016, SIEEEN a proposé la création d'un groupement départemental dédié à l'isolation des combles. Il est accessible aux collectivités adhérentes à la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en énergie et conseil en énergie partagé » du SIEEEN (convention en cours avec le Syndicat dans le cadre de la mission d'audit énergétique global (AEG) ou adhésion à cette compétence).

Sur 55 réponses, 33 communes étaient favorables. 27 avaient renseigné leur état patrimonial. 65 bâtiments soit une surface totale de 19 717 m² pourraient bénéficier de ce dispositif, en fonction d'un diagnostic détaillé à engager en 2017.



LE SIEEEN RÉCOMPENSÉ AU 8^e GRAND PRIX DES CERTIFICATS BLANCS DE LA FNCCR

Le SIEEEN a remporté le premier prix pour les logements en regroupement de plusieurs maîtres d'ouvrage avec 2 900 000 kWh cumac soit 13 kWh cumac par habitant. C'est la seconde fois qu'il est récompensé ; lors de l'édition 2016, il avait cumulé 23 600 000 kWh cumac par habitant pour les réseaux de chaleur.



Prix des CEE - FNCCR



ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

Pour pallier le désengagement de l'État, en matière d'ingénierie, le SIEEEN propose aux collectivités du département de la Nièvre différentes prestations.

Conseils et études

Sur 45 saisies du service pour des missions d'études, au 31 Décembre 2016, 22 ont abouti à une mission de maîtrise d'œuvre (dont 2 pour le SIEEEN), 11 étaient en attente de décision du maître d'ouvrage, 3 ont été refusées et 4 opérations étaient en cours (5 projets étant abandonnés par les maîtres d'ouvrage).

Grâce à son excellente connaissance des problématiques des collectivités et une expérience réelle de la conduite des projets, le Syndicat permet à celles-ci de mener à bien leurs projets dans les meilleures conditions du point de vue administratif, technique et financier. L'accompagnement et le conseil aux différentes étapes de réalisation garantissent le respect des procédures et des règlements, la qualité des prestations d'études et des travaux qui en résultent, ainsi qu'une aide au montage financier, au maintien des coûts et des délais, notamment.



€ 149 147 € HT
de recettes en maîtrise d'œuvre

COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Depuis 1991, la sécurité et la protection de la santé des travailleurs sont obligatoires. Le service dispose de 3 coordonnateurs SPS : 2 habilités au niveau 3 et 1 aux niveaux 1 à 3. Le SIEEEN répond aux missions de niveaux 2 et 3 en mettant à disposition un titulaire et un remplaçant.

Déchetterie CC Donziais

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2010-2016



CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2016

Collectivité	Désignation	Montant en € HT
CC En Donziais	Extension de la déchetterie	23 523
Ménestreau	Réhabilitation d'une salle communale	65 829
Pouilly-sur-Loire	Construction d'un accueil périscolaire	404 785
Pousseaux	Réhabilitation d'un logement communal	173 456
Prémery	Mise aux normes de la cuisine et ses annexes de l'EHPAD Les Colchiques	27 779
Prémery	Création de locaux de stockage pour les archives des services municipaux	18 751
Rouy	Extension d'une plate-forme de compostage	101 135
Sictom des Morillons	Mise aux normes des déchetteries de Préporché et Luzy	110 445
SIEEEN	Réhabilitation des bureaux	968 234
TOTAL en € HT		1 866 158



EXPLOITATION DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET MICRO HYDRAULIQUES

Le service Patrimoine et Énergies assure également l'exploitation de centrales de production d'énergies renouvelables.



Photovoltaïque

- 9 centrales en exploitation.
- 220 kWc de puissance installée.
- 211 906 kWh de production totale.
- 71 850 € de recettes EDF en 2016.
- 17 études réalisées, 12 en attente de réalisation.

Micro-hydraulique

2 études d'avant-projet ont été engagées en 2016 :



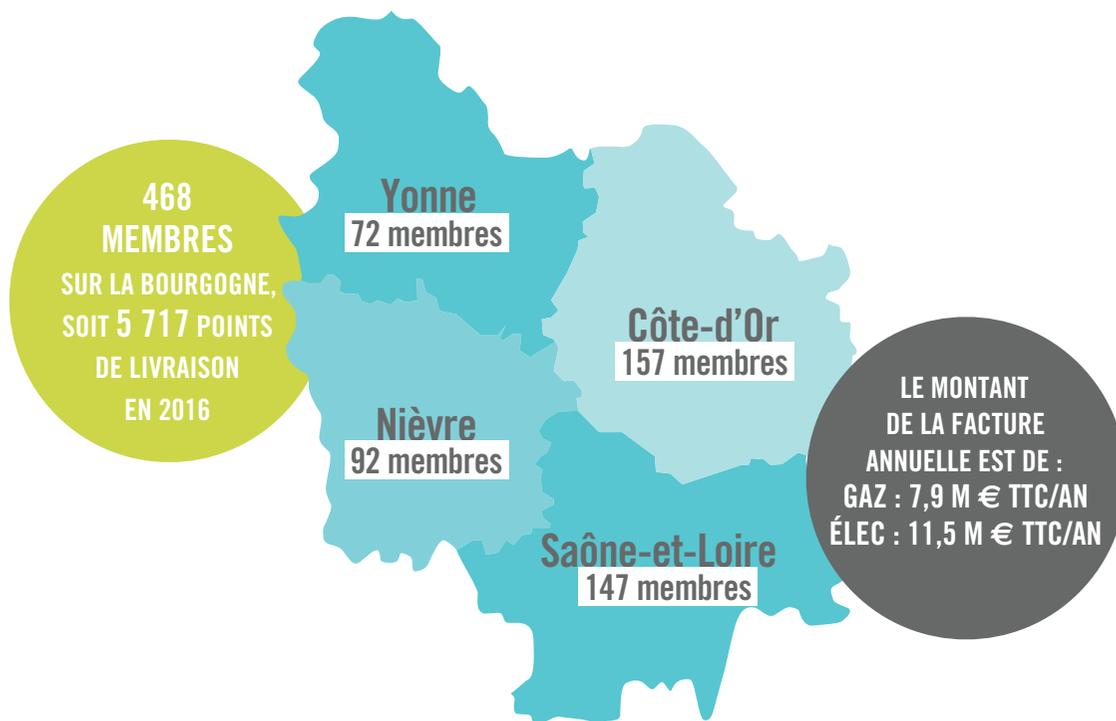
- Les Forges Royales de Guérisny : son équipement permettrait une production de 23 500 kWh pour 26 500 € HT de recette pour un temps de retour de 19 ans. Ce chantier nécessiterait un investissement de 900 000 € HT pour la micro hydraulique et 300 000 € HT pour la réhabilitation des ouvrages d'art et de vannage.
- Le Vannage du Gour à Clamecy : ce site offre un débit de 2 m³/seconde. Il permettrait l'installation d'une centrale de 17 kW.

Pour l'ensemble de ces sites, l'Ademe a financé les études de faisabilité et de projet à hauteur de 22 980 € (soit 70 %).



Sictom des Morillons

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES BOURGUIGNON EN 2016



GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES



La fin des tarifs réglementés ont incité le SIEEN et les 3 autres syndicats d'énergies de Bourgogne, SDEY (Yonne), le SICECO (Côte-d'Or) et le SYDESL (Saône-et-Loire) à créer un groupement d'achat de gaz naturel et d'électricité pour les acheteurs publics.

Le premier groupement bourguignon réunit 445 membres (248 GWh de consommation annuelle). Les différentes consultations lancées permettent d'éviter de dépenser chaque année près de 2 467 000 € TTC d'énergie. Face à ces résultats positifs et à la restructuration territoriale, le groupement d'achat bourguignon a choisi de basculer sur le nouveau périmètre de la grande région Bourgogne Franche-Comté. L'extension du groupement au SIAGEP (Territoire de Belfort), le SIDEC (Jura), le SIED (Haute-Saône) et le SYDED (Doubs) permettra de mutualiser un volume de contrats plus important et d'escompter des prix plus attractifs.





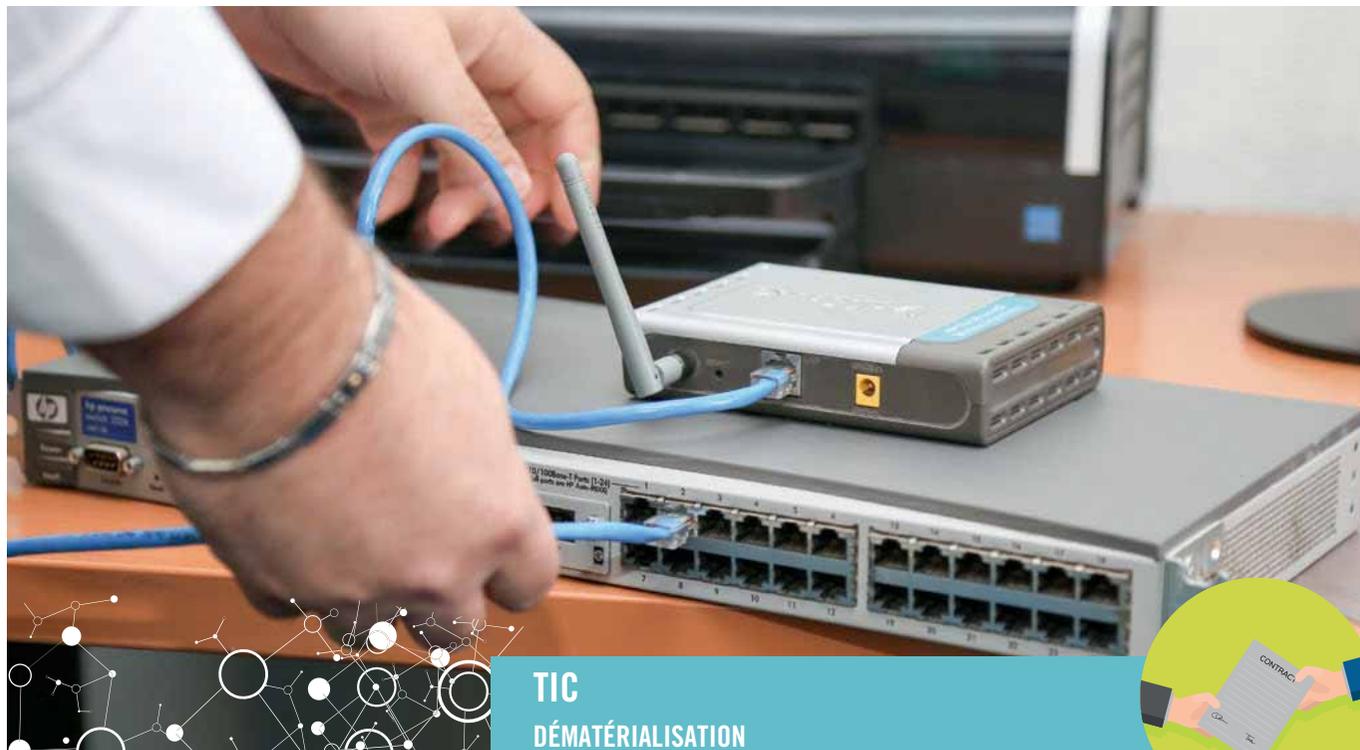
UN SERVICE D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX COLLECTIVITÉS

À travers son Pack Services, le SITEC propose aux collectivités nivernaises une gamme complète de solutions pour la gestion, l'exploitation, l'optimisation et la sécurisation de leur système d'information et leur parc informatique. Un Système d'Information Géographique (SIG) et cartographique, outil performant pour une gestion efficace du territoire, est également mis à leur disposition.

Le Pack Services est accessible aux collectivités adhérentes à la compétence statutaire numérique de services du SIEEEN. Il comprend : l'accès libre à un programme annuel de formations ; l'acquisition et l'installation de matériels, logiciels et certificats ; la location de matériel ; l'assistance sur site matérielle et logicielle ; la veille et l'information en ligne ; l'accès à la plate-forme de dématérialisation des actes et comptable ainsi qu'à Ptolémée, le SIG départemental.

Les non-adhérents continuent de recourir à l'expertise du SITEC grâce aux contrats de prestations de services.

L'adhésion est de 3 € par habitant pour les communes. Pour les communautés de communes, elle est calculée en fonction du pourcentage de population complétée par un forfait selon le nombre de postes à gérer. Pour les autres collectivités, elle est déterminée selon leur bilan.



TIC DÉMATÉRIALISATION

Le SITEC a accompagné les collectivités à la mise en place de la dématérialisation des factures via Chorus Portail Pro. Il leur a proposé des connecteurs des éditeurs, alternative plus simple qui permet une automatisation de l'exercice de facturation.

970 postes informatiques en maintenance

290 communes, 17 communautés de communes, 6 structures diverses adhérentes SIG

450 collectivités



37 serveurs

609 contrats

56 écoles, 24 autres (SIAEP, chambre consulaire, maison de l'emploi...)

MAINTENANCE MATÉRIELLE

Service public de proximité, le SIEEEN propose aux collectivités différents contrats pour mieux répondre à leurs attentes.

CONTRATS DE MAINTENANCE

Types de contrats	Nombre	Chiffres d'affaires TTC
Assistance sur site	209	87 000 €
Accompagnement	3	4 400 €
Accompagnement à distance	16	3 400 €
Écoles « matériel »	76	56 000 €
Relation Segilog	11	6 300 €
SIG + OpenCimetière	294	40 000 €



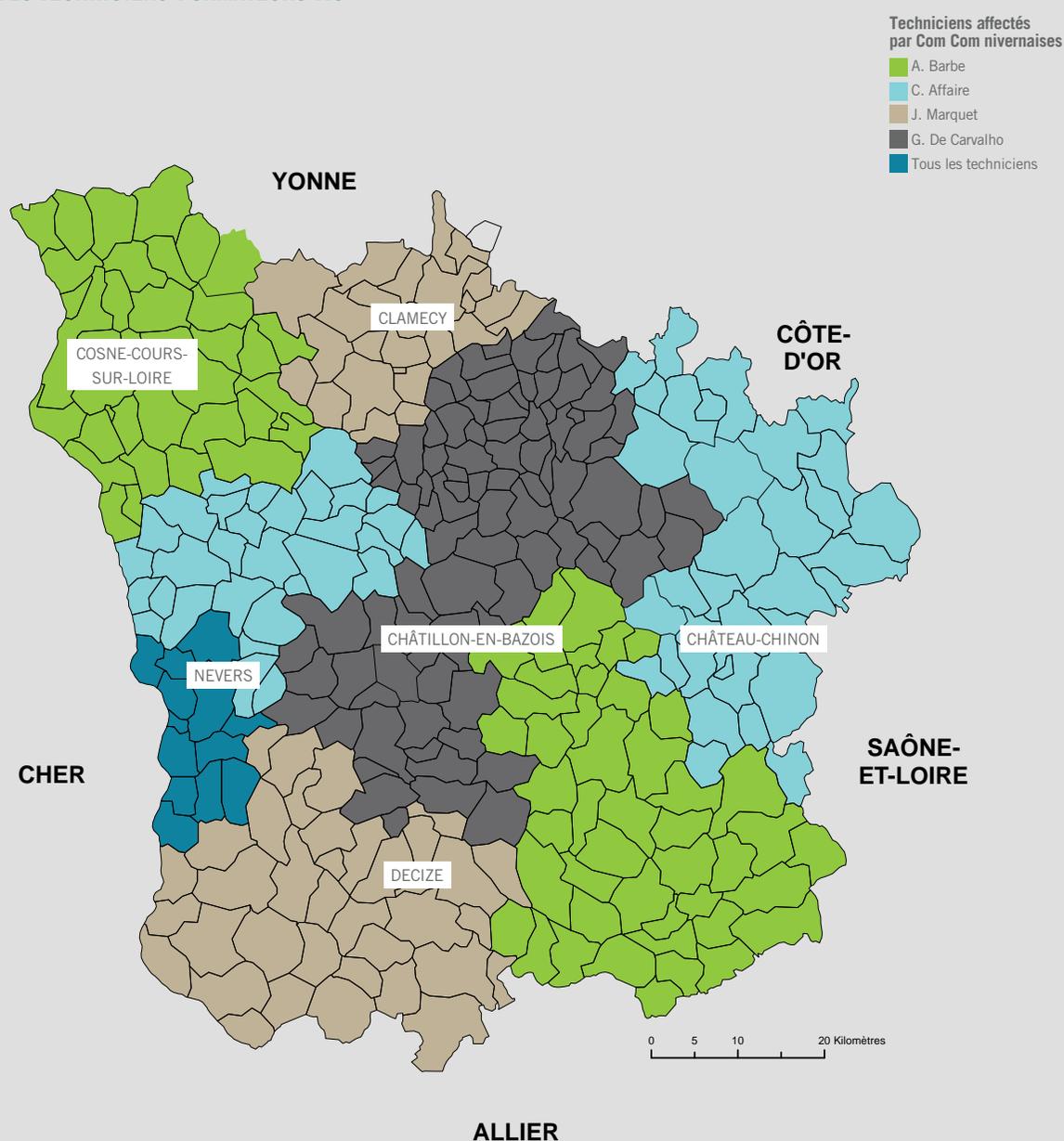
5 600
APPELS EN HOTLINE

450 VISITES
PRÉVENTIVES

Le SIEEEN a poursuivi les partenariats établis avec des structures départementales telles que la Direction Académique de l'Éducation Nationale (DASEN). Les prestations hors-contrats ont généré un chiffre d'affaires de 15 704 € TTC.

Prestations	Chiffres d'affaires TTC
Hors-contrats DAD-SU	7 894 €
Prestations spécifiques	3 840 €
Certificats électroniques	3 970 €

AFFECTATION DES TECHNICIENS-FORMATEURS TIC



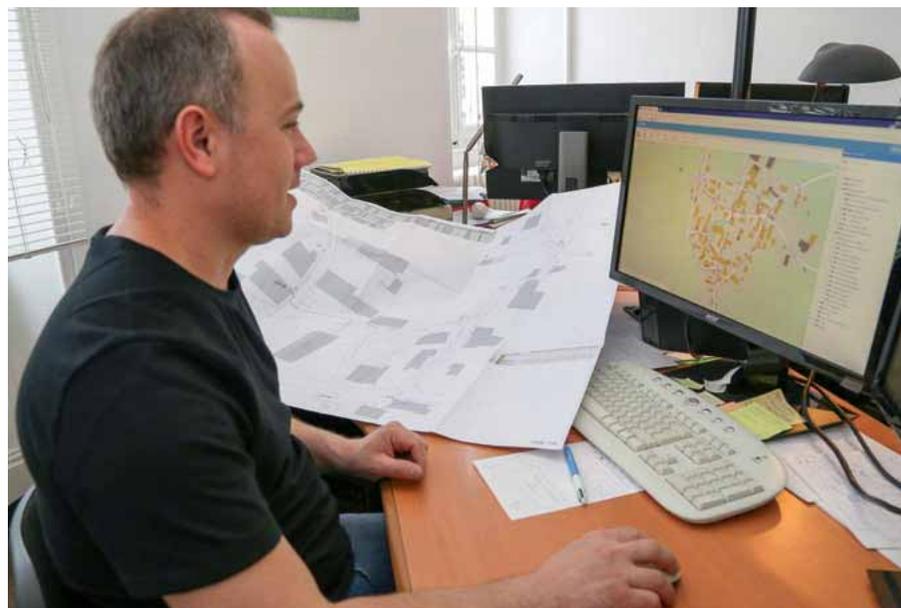


PTOLÉMÉE

Le SITEC a engagé, en 2016, l'analyse des besoins des territoires dans le cadre de la refonte de Ptolémée, le SIG du SIEEEN. Un questionnaire adressé à 467 interlocuteurs a permis de recueillir 221 réponses. L'aménagement du territoire, la sécurité des réseaux et son impact sur la voirie et le développement économique sont les priorités des collectivités. Conscient des enjeux de la nouvelle organisation territoriale et de la maturité des utilisateurs, le SIEEEN réfléchit au développement de modules métiers (gestion de la voirie, SPANC, réseaux humides, urbanisme...). Une réflexion est en cours avec la Direction Départementale du Territoire (DDT), le Conseil départemental de la Nièvre et les nouvelles communautés de communes pour échanger sur les problématiques propres aux zones d'activité économique (ZAE).



+ 243 % de consultations entre 2012 et 2016



PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

La nouvelle réglementation relative aux déclarations de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) impose la mise en place d'un Guichet Unique et d'un référentiel cohérent au format Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). En 2015, ERDF, GRDF et le SIEEEN ont signé un partenariat afin d'expérimenter la technologie LIDAR sur les villes de Nevers et Saint-Éloi pour assurer le géo-référencement d'un référentiel cartographique. Le SIEEEN s'est positionné, en 2016, comme coordinateur local du PCRS départemental, ayant la structure et les compétences pour porter un tel projet. L'ouverture du partenariat à d'autres interlocuteurs nivernais devrait permettre d'aboutir à un projet de convention qui couvrira l'intégralité du processus de production mutualisée d'un PCRS départemental (financement, gouvernance, coordination locale, modalités de fonctionnement...).



HÉMÉRA

Héméra, nouveau SIG dédié à l'éclairage public, a été déployé en 2016. Grâce aux 8 tablettes embarquées, les agents reçoivent en temps réel les demandes de dépannage dans leur véhicule. Les collectivités peuvent transmettre leurs demandes via Ptolémée. Fin 2016, 49 261 foyers et 3 742 commandes étaient intégrés dans la base de données consolidées d'Héméra.



GESTION FINANCIÈRE DE LA DETTE

L'encours de la dette au 31/12/2016 était de 4 468 210 € dont 1 304 565 € pour la Régie SIEEEN Chaleur contre 4 926 207 € en 2015.

Le service de la dette a représenté une dépense de 576 579 €. La ligne de trésorerie a été mobilisée à hauteur de 7 204 € de frais en 2016 contre 18 440 € en 2015. Cette évolution résulte de l'effort de mobilisation des crédits de recettes et la mise en œuvre d'un plan de trésorerie.



4 973
mandants

4 992
titres

45
consultations
en commande
publique

RESSOURCES HUMAINES

La réforme statutaire de la catégorie B, toutes filières confondues, a été mise en place sur les rémunérations du mois de juillet avec application rétroactive au 1^{er} janvier 2016. En collaboration avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), le SIEEEN a effectué 31 dépistages auditifs et visuels pour ses agents volontaires.

Grâce à l'adhésion du SIEEEN au Comité National d'Action Sociale (CNAS), l'ensemble des agents pourra bénéficier des prestations offertes. Pour le dernier quadrimestre 2016, la cotisation s'est élevée à 5 945 € avec un montant de 8 859 € de prestations versées aux agents bénéficiaires.

En 2016, le Syndicat comptait 64 agents en filière technique et 22 en filière administrative. Son effectif était composé de 54 hommes et 32 femmes.

86 AGENTS

10 catégorie A
19 catégorie B
57 catégorie C

1 541
bulletins de paie

3 751 479 €
masse salariale



**59 TITULAIRES
STAGIAIRES**

18 contractuels
4 apprentis
1 CUI/CAE
4 emplois d'avenir

736 JOURS
de formation pour
77 agents soit 64 879 €



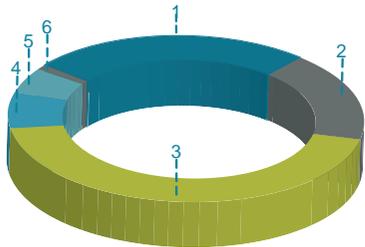
ORGANISATION ET MOYENS

BILAN FINANCIER

COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS

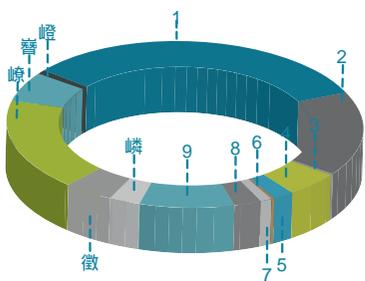
(Budget principal énergie, budgets annexes déchets ménagers, prestation de service et production d'électricité, budget régie chaleur)

DÉPENSES EXPLOITATION



	Montants €	%
1 Charges de personnel	3 952 718	25,59
2 Subventions – remboursement participations	2 544 014	17,35
3 Charges de gestion courante	6 463 087	44,08
4 Dotations aux amortissements	1 048 219	7,15
5 Charges exceptionnelles	726 632	4,96
6 Charges financières	128 428	0,88
TOTAL	14 663 298	100,00

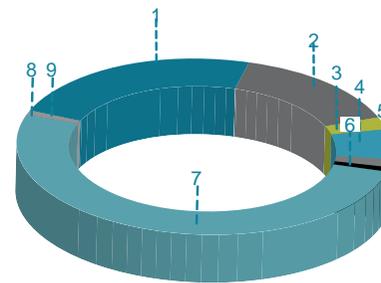
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



	Montants en €	%
1 Réseaux électriques	5 940 335	32,69
2 Réseaux d'éclairage public	3 015 396	16,59
3 Réseaux numériques	53 305	0,29
4 Bâtiments	908 154	5,00
5 Sites d'exploitation des déchets	357 198	1,97
6 Sites de production d'électricité	7 242	0,04
7 Réseaux de chaleur	203 181	1,12
8 Remboursement de la dette	461 266	2,54
9 Participations en annuités	1 596 319	8,78
嶙 Frais d'études en régie	503 515	2,77
徵 Remboursement de la TVA	821 442	4,52
嶙 Opérations patrimoniales	3 151 086	17,34
嶽 Amortissement des subventions	1 013 776	5,58
嶸 Déficit 2015	139 719	0,77
TOTAL	18 171 934	100,00

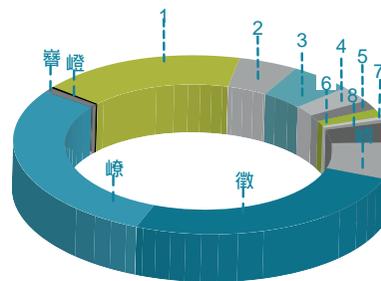
COMPTES ADMINISTRATIFS

RECETTES EXPLOITATION



	Montants €	%
1 Taxes d'électricité	4 258 976	18,52
2 Produits des services	3 418 668	14,86
3 Études en régie	500 569	2,18
4 Produits de gestion courante	1 319 552	5,74
5 Produits exceptionnels	328 689	1,43
6 Atténuations de charges	175 137	0,76
7 Dotations et subventions	11 815 949	51,38
8 Excédent antérieur reporté	164 284	0,71
9 Reprise sur amortissement	1 016 722	4,42
TOTAL	22 998 546	100,00

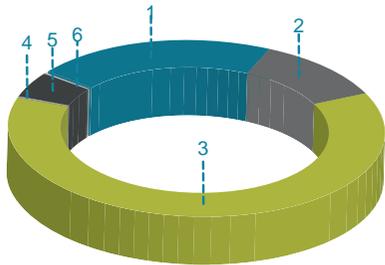
RECETTES INVESTISSEMENT



	Montants €	%
1 FACé	2 774 332	17,64
2 FCTVA	765 127	4,86
3 TVA concessionnaire	860 892	5,47
4 État - Ademe	432 163	2,75
5 Communes	256 653	1,63
6 Département	212 966	1,35
7 EPCI	77 298	0,49
8 Région	126 050	0,80
9 Autres tiers	549 016	3,49
嶙 Amortissements immobilisations	1 048 419	6,66
徵 Opérations patrimoniales	3 972 528	25,25
嶙 Excédent fonctionnement capitalisé	4 483 204	28,50
嶽 Annuités en participation	156 017	0,99
嶸 Réserves	16 784	0,11
TOTAL	15 731 449	100,00

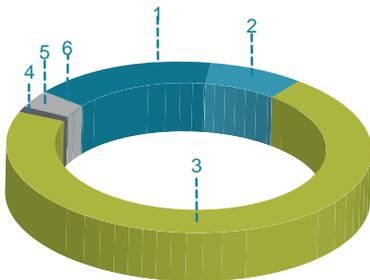
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS

DÉPENSES



	Montants €	%
1 Éclairage public	536 037	21,09
2 Réseau de télécommunication	284 104	11,18
3 Éclairage (opération de régularisation)	1 585 539	62,38
4 Numérisation cadastrale	3 096	0,12
5 Informatique communale	119 175	4,69
6 Décorations lumineuses	13 870	0,55
TOTAL	2 541 821	100,00

RECETTES



	Montants €	%
1 Éclairage public	558 762	16,32
2 Réseau de télécommunication	284 786	8,32
3 Éclairage (opération de régularisation)	2 383 295	69,63
4 Décorations lumineuses	43 334	1,27
5 Informatique communale	106 046	3,10
6 Numérisation cadastrale	46 529	1,36
TOTAL	3 422 752	100,00

En 2016, il a été collecté 136 876 € au titre des droits sur la TVA sur les 3 budgets soumis à TVA pour une TVA déductible de 97 714 €. Le Syndicat a obtenu un remboursement de TVA à hauteur de 39 162 €.

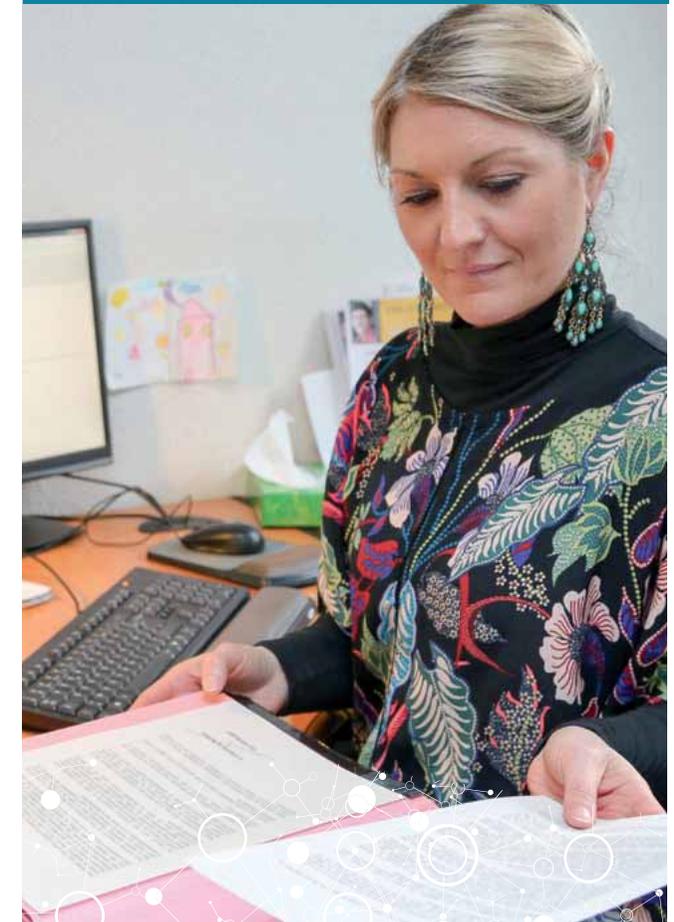


RAPPEL

Retrouvez les actes administratifs 2016 et la liste des marchés 2016 sur le site internet du SIEEEN :

www.sieeen.fr

(Rubrique « Actu des services »)



LES ACTIONS DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE DE LA NIÈVRE (ALEN)

Depuis mai 2010, l'ALEN met en œuvre et renforce son plan d'actions pour sensibiliser, informer et conseiller gratuitement les particuliers, les collectivités et les organismes publics sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

L'ALEN est financée par l'Ademe, la Région Bourgogne, le SIEEEN (subvention de 20 000 €, prise en charge d'un mi-temps de la directrice, mise à disposition d'une conseillère de l'énergie), le Conseil départemental, Nevers Agglomération via une convention de mise à disposition de locaux et de l'aide technique des autres membres (chambres consulaires, Pays et Direction Départementale des Territoires). Elle porte l'Espace Info-Énergie de la Nièvre (EIE), aide les ménages en situation de précarité énergétique à trouver des solutions adaptées à leurs besoins, accompagne les collectivités dans leurs choix d'énergie et leurs travaux de construction ou de rénovation et soutient les territoires inscrits dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.



L'EIE a réorienté ses actions, en 2016, en priorité vers la plateforme départementale de rénovation énergétique, Nièvre Rénov'. Celle-ci concourra à atteindre l'objectif de réhabilitation de plus de 3 800 logements inscrit dans la stratégie énergétique.



Plus d'informations sur : <http://nievrerenov.fr>



Les actions marquantes 2016 :



- Un programme d'animations soutenu sur le territoire.
- L'accompagnement des collectivités et établissements publics (réseaux de chaleur et MDE) : évolution vers une mission plus diversifiée, des projets de taille plus modeste mais nombreux et un appui ponctuel au SIEEEN.
- Le 6^e concours Familles à énergie positive : 11 équipes, 81 participants.
- Des nouveaux locaux à Nevers.



763

contacts réalisés par l'EIE

110

visites à domicile précarité énergétique



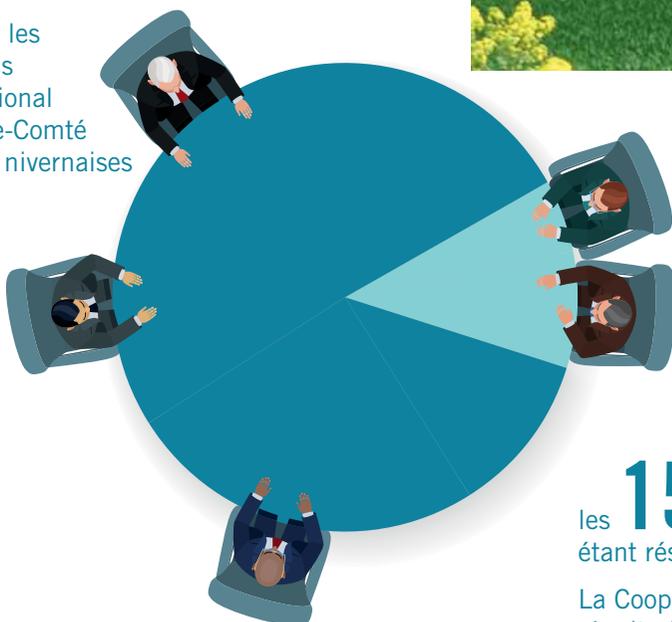
Voir le site : www.ale-nievre.fr

NIÈVRE ÉNERGIES VEUT EXPLOITER 30 % DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE LA NIÈVRE

Première structure participative et citoyenne en France, la SEM Nièvre Énergies a été créée, en 2012, pour faciliter le développement, l'acquisition, l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Le capital social de Nièvre Énergies est détenu à

85 % par les actionnaires publics dont le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté et des collectivités nivernaises



→ Voir le site : www.nievre-energies.fr



les **15 %** restants étant réservés au privé.

La Coopérative Bourgogne Énergies Citoyennes réunit plusieurs clubs d'investisseurs locaux (15) représentant la participation citoyenne ; avec l'association Le Varne, l'Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre (ALEN), Energie partagée et ENERSIEIL (SEM du Syndicat départemental d'énergies de l'Indre-et-Loire), elles forment le pôle privé.

Les Nivernais à titre personnel peuvent rejoindre la SEM via des clubs d'investisseurs locaux, lesquels sont regroupés dans une société anonyme simplifiée qui reversera les dividendes aux actionnaires.

En 2016, la communauté de communes Portes-de-Puisaye-Forterre est entrée au capital de la SEM Nièvre Énergies. Cette dernière a consolidé son réseau régional en entrant au capital des SEM Yonne Énergie et Énergies Citoyennes Renouvelables du Jura.

Depuis 2012, Nièvre Énergies accompagne, soutient et développe les énergies non-carbonées en déclinant une stratégie de filières :

- **La méthanisation.** En partenariat avec la SAS Helioprod Prémery, la SEM expérimente une unité pilote mixte liquide et solide pour produire du biogaz et du biométhane. Soutenu par l'Ademe (2 305 000 €), ce projet représente un investissement de 4 610 000 €.
- **Le photovoltaïque.** Nièvre Énergies étudie les bâtiments tertiaires et industriels en partenariat avec le Conseil départemental et les chambres consulaires. 3 sites ont été identifiés dont celui de Magny-Cours (5 000 kWh, 6 000 000 €).
- **L'éolien.** La SEM souhaite détenir 70 à 80 MW dans l'éolien nivernais. Elle propose son expertise technique aux collectivités pour les aider à apprécier les enjeux environnementaux, citoyens et socio-économiques de leurs projets.



Architecture et gestion du patrimoine • Réseaux et infrastructures télécommunications

E-administration - Agence numérique • Système d'information géographique

Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre



SEM Nièvre Énergies



ÉQUIPEMENT

ÉNERGIES

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

LE SIEEN AU SERVICE
DES NIVERNAIS ET DES
COLLECTIVITÉS
NIVERNAISES

Distribution publique d'électricité et gaz •

Distribution publique de chaleur •

Développement des
énergies renouvelables

Conseil en énergie partagé •

Groupement d'achat d'énergies •

Solidarité - Réduction •
de la précarité énergétique

• Traitement des déchets et assimilés

• Prévention des déchets

• Aménagement de l'espace public

• Gestion de l'éclairage public

• Réseau d'infrastructures
de bornes de charge
véhicule électrique

• Économie circulaire

